

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 4 OCTOBRE 2013

1) Acceptation de mise en non-valeur d'une créance non recouvrée

M. le trésorier municipal a transmis 1 état de créance non-recouvrée. Il s'agit d'une recette de location de la salle des fêtes qui n'a pu être recouvrée malgré les procédures employées. Il convient pour régulariser la situation budgétaire de la commune et de l'admettre en non-valeur.

CONSIDERANT que M. le trésorier municipal a justifié des diligences réglementaires (lettre de relance, mise en demeure, autorisation de saisie...)

Le conseil municipal, sur proposition de Mr le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, ADMET en non-valeur le titre de recette n°96 du 14/08/2012 dont le montant s'élève à 425 €

2) Devis de création des avaloirs à Frontigny

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de créer 4 avaloirs chemin de la botte à Frontigny et donne lecture des devis reçus.

Après délibération et à l'unanimité des voix, le conseil accepte le devis de l'entreprise COLAS pour la somme de 7.071 € HT.

3) Convention urbanisme avec Metz-Métropole

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Metz-Métropole prend en charge l'instruction des dossiers d'urbanisme de ses communes membres. Suite à la fusion entre la Communauté de Communes du Val Saint Pierre et Metz-Métropole, il appartient à chaque nouvelle commune membre de déterminer les tâches qui lui seront déléguées.

Après délibération et à l'unanimité des voix, le conseil municipal décide de transférer :

- L'instruction des permis de construire, permis de lotir, permis d'aménager, permis de démolir et certificat d'urbanisme
- L'instruction des Déclarations Préalables sauf pour les demandes d'édification de muret/clôture, ravalement de façade, réfection de la toiture et l'édification des abris de jardins.
- Demande de modification, prorogation et de transfert de toutes les décisions évoquées ci-dessus
- Suivi de chantier, récolement, attestation de conformité des travaux

4) Divers : Etude de la proposition de Metz-Métropole concernant les lignes de bus

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la proposition de dessertes par les transports en commun.

Après étude, le conseil municipal émet les souhaits suivants :

- Demande de bus supplémentaires ALLER entre 7h et 17h
- Voir pour une fréquence plus importante de trains (solution intermédiaire au mettis)

Monsieur le Maire les informe par ailleurs :

- La gare de Peltre a été proposée pour être classée en gare intermodale
- Le parking de la gare va être refait des 2 côtés

5) Réaménagement de la Rue des jardins à Frontigny

Une réunion avec l'architecte paysagiste Stéphane THALGOTT sera organisée lundi 14 octobre à 10h30 en mairie afin d'informer le conseil de ses propositions.

6) Divers

- Budget Assainissement : Mr POTIER informe que le percepteur a confirmé que le budget assainissement sera transféré sur le budget principal en 2014 et que le reliquat sera par conséquent repris. La lagune ne serait par contre pas reprise par Metz-Métropole.
- Félicitations à tous pour l'obtention de la 2^{ème} fleur. Remise des prix le 11/10. Invitation également à la remise des prix des maisons fleuries par le canton le 26/10 à Saint Jure (Mmes et Mrs COLLIGNO, MARIN, FRANCOIS)
- Transports scolaires : le prix des cartes de transport pour les collégiens/lycéens s'envole. De plus, suite à la fusion de notre intercommunalité, le conseil général perd sa compétence transport. Les communes devraient assumer seule le transport des élèves du primaire à compter de septembre 2014.
- Subventions octroyées par le VSP à la MJC de Mécleuves : 2.000€ pour Macadam Jeunesse, 956€ pour le step, 2409€ pour l'athlétisme, 800€ pour les maillots et 500€ pour le trail.
- Prorogation de la maintenance des ordinateurs de l'école : demander des devis
- Inscriptions aux coupes de bois avant le 1^{er} décembre. Tirage au sort ultérieurement.
- Demande de location du F.S.E à Noël : demande accordée au tarif du week-end